



HAL
open science

Les lieux de pouvoir dans la ville et à ses abords : bilan historiographique et orientations de recherche

Jean-Pierre Caillet

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Caillet. Les lieux de pouvoir dans la ville et à ses abords : bilan historiographique et orientations de recherche. *Hortus artium medievalium: Journal of the International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages*, 2019, 25, pp.254 - 262. 10.1484/j.ham.5.118055 . hal-03849908

HAL Id: hal-03849908

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03849908>

Submitted on 12 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES LIEUX DE POUVOIR DANS LA VILLE ET À SES ABORDS : BILAN HISTORIOGRAPHIQUE ET ORIENTATIONS DE RECHERCHE

JEAN-PIERRE CAILLET

UDC: 711.41"04/14"

911.375.64:728-058"04/14"

Original scientific paper

Manuscript received: 12. 11. 2018.

Revised manuscript accepted: 01. 02. 2019.

DOI: 10.1484/J.HAM.5.118055

J.-P. Caillet

Université Paris Nanterre

UMR 7041-THEMAM

fjpc2@wanadoo.fr

This paper introduces a key problem for the investigation of medieval achievements in the context of the city: the places of power. These ones are to be considered in the most extensive acception: i.e., not only princes' palaces, buildings housing administrative civil services, and bishoprics as their religious counterpart; but also lay elites' private implantations, and conventual establishments in the town itself or in its suburbs, hospitals, and finally the enclosure of the whole with its gates. After considering separately each of these components (global typology, specific features, functions), it is focused on their complementarity and interaction. All this presentation relies on particularly significant examples, and aims to provide a broad bibliographical survey of the various aspects.

Keywords: urban topography, places of power, urban palaces, town halls, bishoprics, elites' residences, urban/suburban convents, hospitals, city enclosure and gates.

En débutant cette introduction à la thématique qu'énonce le titre, il faut évidemment s'entendre sur la notion de lieu de pouvoir. On pourrait en effet prendre cette formule dans une acception assez restrictive, en n'envisageant que les principaux organes du pouvoir administratif, auquel on associerait naturellement ceux du pouvoir religieux puisque celui-ci, lorsqu'il s'agit de l'évêché, a également assumé une autorité juridictionnelle d'importance majeure (et en un temps, même, a pu être investi de toute l'autorité dans le cadre urbain). Mais on peut encore opter pour une approche plus souple, en considérant que les diverses implantations monumentales des ressortissants de l'élite laïque, dans la mesure où elles affichaient aux yeux de tous l'ascendant des personnages en question, témoignent aussi d'un pouvoir ayant contribué de manière non négligeable au modelage concret de la cité ; et l'on n'écartera pas non plus, parallèlement, les établissements monastiques et conventuels, dont l'autorité spirituelle était également très prégnante et dont le poids n'a pas été moindre dans l'évolution de l'urbanisme. Pour ces raisons, c'est cette optique large que j'adopterai.

Il ne s'agit évidemment pas ici d'un sujet inédit. L'un des objectifs de ma communication est précisément, d'ailleurs, d'évoquer les principales études consacrées à tel ou tel aspect de cette problématique au cours des dernières décennies ; cela sans prétendre à l'exhaustivité, au demeurant ; mais en m'attachant à celles qui, avec diverses orientations, me sont apparues des plus représentatives, et particulièrement propres à illustrer les points essentiels. Il convient aussi de bien insister, en ouverture, sur l'extrême importance que revêt la question ; car à côté des motivations proprement religieuses – et assez souvent, au reste, en imbrication étroite avec elles – le souci de la manifestation du pouvoir a constitué le grand moteur des réalisations monumentales appelées à conférer à la ville, et à l'occasion à ses abords, les traits les plus saillants de leur physionomie. Et c'est cette

importance qui, dans le cadre de cette célébration de la vingt-cinquième tenue des colloques de l'IRCLAMA, nous a engagés à y revenir. Cela, en absolue correspondance avec la vocation de notre Centre, dans la longue perspective temporelle menant de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge. C'est, géographiquement parlant, au champ de la chrétienté d'Occident que je limiterai ma présentation ; mais il va de soi que les caractères majeurs que je m'efforcerai d'y souligner pourront susciter des approfondissements parallèles quant à ce qui est intervenu dans le monde byzantin et à ses marges, voire encore en pays d'Islam. Car c'est bien, en définitive, une investigation susceptible de s'appliquer à tout le monde médiéval qui se trouve en cause.

L'ENTITÉ URBAINE DANS SA GLOBALITÉ

En entamant l'aperçu des principales études antérieures, c'est bien entendu par ce qui a trait à la structuration de l'ensemble de la ville qu'il convient de débiter. Et en procédant chronologiquement, je dois donc d'abord renvoyer au livre pionnier de Pierre Lavedan et Jeanne Huguenev, paru en 1974¹. Certes, le territoire de la France – et plus spécialement de la France du Sud-Ouest – y occupe une place trop prépondérante, et les caractères purement morphologiques peuvent aussi y apparaître excessivement privilégiés. Il reste que dans la distinction qui y est opérée entre les villes d'origine romaine, les villes dites « d'accession » nées d'un château ou d'un monastère et les créations urbaines véritables, on a affaire à une catégorisation qui entre encore pleinement dans la perspective qui nous occupe.

Avec une orientation géographique et chronologique bien différente, puisqu'il s'agit de l'Allemagne nord-occidentale aux quatre derniers siècles du Moyen Âge (et avec extension ou deux suivants, d'ailleurs), les quatre volumes d'une exposition-dossier tenue à Brunswick en 1985, coordonnés

¹ P. LAVEDAN, J. HUGUENEV, *L'urbanisme au Moyen Âge*, Paris-Genève, 1974.

par Cord Meckseper², avaient quant à eux donné une vision très détaillée de ce qui advint dans ce milieu. Cela tant par le biais d'introductions synthétiques sur les divers aspects de l'évolution que par l'analyse assez fouillée d'exemples représentatifs des grandes phases de celle-ci. On y débute en effet avec l'affirmation de pouvoirs seigneuriaux encore dans la lignée de ceux qui avaient dominé bien plus haut dans le temps, comme ce fut le cas avec les entreprises du duc Henri le Lion à Brunswick même³ ; et on y parvient à la pleine manifestation d'un pouvoir désormais aux mains d'une oligarchie bourgeoise, qui se traduit notamment dans l'implantation de nombreux hôtels de ville⁴, mais aussi d'hospices parfois articulés en très imposants complexes, comme à Lübeck⁵.

En ces mêmes années 1980, Hartmut Boockmann devait aussi produire une contribution substantielle à la connaissance de ces phénomènes⁶. Son champ, un peu moins resserré territorialement parlant, ne débordait cependant guère du monde germanique de la fin du Moyen Âge. L'approche, tendant surtout à abattre en lumière les mutations sociétales, ne néglige pas non plus les réalisations matérielles : cela en particulier avec un chapitre consacré aux hôtels de ville.

J'en viens à présent à l'ouvrage publié par l'historien Jacques Heers en 1990⁷, ouvrage qui me semble avoir marqué un jalon décisif. Cela, en premier lieu, parce qu'il s'agit d'un véritable essai de synthèse, développé par un unique auteur, avec donc un maximum de cohérence et d'embrasement global du thème ; en effet, les quelque dix siècles de la période qui nous concerne sont bien pris en compte, en envisageant de manière équilibrée ce qui est advenu dans les diverses entités culturelles de la Chrétienté latine, et en en dégageant tout aussi clairement les particularismes que les aspects communs. De plus, et même s'il y est à bon droit reconnu que les déterminants économiques ont eu leur poids, l'accent se trouve délibérément porté sur les facteurs politiques et sociaux – les individus et groupes détenteurs de pouvoir y intervenant donc pour la part majeure – dans le modelage de l'espace urbain et de ses accents monumentaux. Enfin, c'est précisément au caractère concret des composantes de la cité, plutôt qu'au détail des évolutions d'ordre juridique ou législatif, que s'est attaché l'auteur.

Naturellement, l'apport d'un tel ouvrage de parution relativement ancienne doit aujourd'hui être complété. À cet égard, une nouvelle avancée a été opérée en 1994 avec la parution, sous la co-direction de Pierre Demolon, Henri Galinié et Frans Verhaeghe, des actes d'un colloque visant à dresser un bilan de la prospection archéologique des villes

d'Europe septentrionale⁸. Indépendamment d'aperçus sur l'Angleterre et le monde hanséatique, il s'agit pour l'essentiel d'exemples de la France du Nord et du territoire de la Belgique actuelle, pour la période allant du Haut Moyen Âge au XIII^e siècle. Les différentes contributions y mettent tour à tour en lumière le poids de l'architecture militaire de mouvance seigneuriale, la structuration du paysage urbain par les pôles religieux (paroisses, chapelles, puis édifices des Ordres Mendiants), mais aussi le phénomène de l'émergence des maisons patriciennes, ou encore l'importance des places publiques et marchés.

Ce sont ensuite Noël Coulet et Olivier Guyotjeannin qui ont poursuivi l'enquête avec les actes d'un autre colloque, publiés en 1998⁹. On y a privilégié cette fois le cadre de l'Europe sud-occidentale, avec des contributions portant sur la France, la Péninsule Ibérique et l'Italie, et couvrant, dans leur ensemble, l'entière durée du Moyen Âge. Tous les aspects, pratiquement, qui avaient été évoqués dans les précédents travaux y ont été réabordés, à partir de nouvelles études de cas ; et s'y adjoint, notamment, une attention spécifique aux dispositifs d'approvisionnement en eau (lesquels, bien entendu, impliquaient directement les pouvoirs locaux et pouvaient donner lieu à des réalisations d'un certain relief dans le paysage urbain)¹⁰.

À peu près dans le même temps, Gian Pietro Brogiolo et Bryan Ward-Perkins coordonnaient un groupe de travail visant à dégager la conception de la ville – tant quant à ses réalités concrètes que dans l'idéal qu'on pouvait s'en forger – dans l'Antiquité tardive et les premiers siècles du Moyen Âge¹¹. Indépendamment d'éclairages sur ce qui avait prévalu dans les mondes byzantin et islamique¹², on en retiendra ici surtout de substantielles considérations sur le rôle des évêques et, de manière plus générale, la manifestation du pouvoir clérical par la richesse du décor et des dispositifs culturels de nombreuses églises¹³.

C'est sensiblement le même champ chronologique et la même extension territoriale (pays d'Islam alors exclus, toutefois) qui se trouvent prospectés dans un ouvrage coordonné par Gisela Ripoll et Josep Gurt, assistés d'Alexandra Chavarría, et paru en 2000¹⁴. Comme la publication précédente d'ailleurs, celle-ci s'inscrivait dans le projet intitulé *The Transformation of the Roman World*, sous l'égide de l'*European Science Foundation*. Mais il s'agissait cette fois de définir les spécificités des villes ayant, soit dans le fil d'une tradition séculaire comme pour Rome, soit – en large majorité – du fait de l'implantation des nouvelles dynasties « bar-

² C. MECKSEPER (éd.), *Stadt im Wandel. Ausstellungskatalog und Aufsätze*, Braunschweig, 1985, 4 vol., Stuttgart-Bad Cannstatt, 1985.

³ *Ibid.*, vol. 1, p. 56-68 (M. LAST, H. RÖTTING, M. WISWE, F. ARENS, E. GÄBLER).

⁴ Hôtels de ville généralement en lien avec le marché. *Ibid.*, vol. 4, p. 89-118 (J. PAUL).

⁵ *Ibid.*, vol. 4, p. 223-249, dont en particulier p. 231, 233 et fig. 3-4 p. 245 pour Lübeck (D. LEISTIKOW)

⁶ H. BOOCKMANN, *Die Stadt im späten Mittelalter*, Munich, 1986 (et réédition 1987).

⁷ J. HEERS, *La ville au Moyen Âge en Occident. Paysages, pouvoirs et conflits*, Paris, 1990.

⁸ P. DEMOLON, H. GALINIÉ et F. VERHAEGHE (éd.), *Archéologie des villes dans le Nord-Ouest de l'Europe (VII^e-XIII^e s)*. Actes du 4^e congrès international d'archéologie médiévale, Douai, 1991, Douai, 1994.

⁹ N. COULET, O. GUYOTJEANNIN (dir.), *La ville au Moyen Âge. Actes du 120^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Aix-en-Provence, 1995, Paris, 1998.

¹⁰ *Ibid.*, p. 67-109 (C. GOUÉDO, D. LAURENT, M. SUTTOR).

¹¹ G. P. BROGILOLO, B. WARD-PERKINS (dir.), *The Idea and Ideal of the Town between Late Antiquity and the Early Middle Ages*, Leyde, 1999.

¹² *Ibid.*, p. 1-23 (J. HALDON, pour Byzance), 25-57 (W. BRANDES, également pour Byzance), 59-98 (W. HILLEBRAND, pour le monde islamique)

¹³ *Ibid.*, en particulier p. 181-193 (A.M. ORSELLI) et 195-209 (N. GAUTHIER)

¹⁴ G. RIPOLL, J. GURT (éd.), avec la collaboration d'A. CHAVARRÍA, *Sedes regiae (ann. 400-800)*, Barcelone, 2000.

bares », constitué au moins un temps le siège du souverain. En fonction des disparités de l'investigation archéologique (souvent très partielle, en milieux aujourd'hui densément urbanisés), les situations d'ensemble souffrent parfois de nombreuses lacunes (ainsi par exemple pour la Tolède des rois wisigoths¹⁵). Il en ressort pourtant nettement, et de manière assez générale, le caractère imposant de certains sanctuaires apparemment liés à la résidence princière, ou tendant à faire fonction de nécropole dynastique.

Je me permets d'autre part de renvoyer ici aux pages que j'ai consacré aux principaux traits des villes d'Occident autour de l'an mil dans le cadre d'un ouvrage coordonné par Pierre Riché, publié en 2001¹⁶. J'ai tenté d'y synthétiser ce qui alors était attesté, tant en termes de continuité que d'innovations ; car il s'agit bien là d'une phase charnière de l'évolution.

L'année 2005 a quant à elle été marquée par la publication des actes d'un des colloques tenus à Parme à l'initiative d'Arturo Carlo Quintavalle, et intitulé *La chiesa e il palazzo*¹⁷. Ce titre semble restreindre la perspective à deux catégories de composantes seulement de ce qui nous occupe. Dans la mesure, toutefois, où les composantes en question sont d'un poids absolument majeur, ce volume ne saurait manquer de figurer dans la présente rubrique. Très souvent certes, les deux entités y sont abordées séparément, plutôt que dans leurs aspects complémentaires ; il reste qu'en fonction du nombre même des cas traités de manière approfondie, l'apport de l'ensemble est fort appréciable.

Il faut ensuite s'arrêter à l'apport de l'IRCLAMA même à la problématique ici en cause. Le volume 12 de notre revue, paru en 2006, avait en effet pour thème de son dossier la ville au Moyen Âge. Plusieurs contributions y envisagent à nouveau le territoire de l'Italie et celui de la Péninsule Ibérique¹⁸, mais certaines autres livrent alors de précieuses données sur le milieu croate entre fin de l'Antiquité et Moyen Âge tardif¹⁹, ainsi notamment que sur la Hongrie, où l'émergence de villes épiscopales après l'an mil se présente comme un véritable acte politique aux fins de la structuration de l'État²⁰. Quant au double volume 13, il a réuni les actes de deux rencontres organisées successivement à Barcelone et à Zagreb, coordonnées par Joan Pinar, Gisela Ripoll et Miljenko Jurković²¹. Il s'agissait alors de dégager le rôle des élites dans la constitution des paysages bâtis. Les contextes urbains y sont pris en compte dans la plupart des contributions, avec un poids majeur accordé aux initiatives des dignitaires religieux et dans le cadre chronologique du Haut Moyen Âge, pour l'essentiel.

C'est également au rôle des ressortissants d'une élite, mais en l'occurrence la noblesse civile entre le XII^e et le XVI^e siècle, qu'a été consacré un colloque en Sorbonne, publié par les soins de Thierry Dutour en 2010²². L'espace francophone – c'est-à-dire la France et la Belgique actuelle – y constituait le principal terrain de réflexion, mais un intéressant éclairage y a aussi été produit sur le milieu castillan. La réalité architecturale n'a certes pas été mise au premier plan, mais on trouve néanmoins dans plusieurs contributions des données substantielles sur l'emprise de ce groupe social dans le parcellaire urbain, avec l'achat ou l'érection de demeures d'apparat.

Enfin, 2010 a vu la parution d'un ouvrage coordonné par Stephan Albrecht²³. À travers de nombreuses contributions portant sur des cas du XIII^e au XV^e siècle en pays germanique principalement (mais aussi en Italie), les valeurs symboliques de l'architecture et de la configuration urbaines – particulièrement en termes d'affirmation de pouvoir – y sont très nettement dégagées.

Après ce panorama relatif à l'entité urbaine dans sa globalité, il faut en venir aux lieux de pouvoir considérés séparément. Et indépendamment de ce qui a pu en être dit dans le cadre des publications précédentes – et auquel, à chaque fois, je ne manquerai pas de renvoyer de façon précise –, j'aurai alors à faire mention d'autres études, plus spécifiques.

LES LIEUX DU POUVOIR CIVIL, 1 : LES PALAIS PRINCIRS

J'entamerai cet autre parcours avec les sièges du pouvoir civil. À cet égard, il faut d'abord souligner que, comme l'a notamment relevé Gian Pietro Brogiolo pour l'Italie haut-médiévale, les sources textuelles et l'épigraphie attestent clairement que les anciens palais impériaux ou, à échelle plus modeste, ceux qu'avaient occupé les dignitaires de l'administration romaine ont, sur plusieurs sites du moins, rempli la même fonction dans le cadre des nouveaux États²⁴ ; et le fait que les souverains « barbares » ont souvent édifié des palais ruraux dans lesquels ils résidaient tour à tour ne les a pas conduits à abandonner totalement leur implantation urbaine, comme il ressort en particulier des recherches de Josiane Barbier pour le domaine franc²⁵.

Pour le Moyen Âge central et tardif, on doit incontournablelement évoquer les entreprises d'Annie Renoux, avec d'abord un premier ouvrage consacré aux apports de l'archéologie quant aux palais de France et Belgique actuelle²⁶. Plusieurs spécialistes y ont livré de courtes synthèses sur les

¹⁵ *Ibid.*, p. 521-578 (I. VELÁZQUEZ, G. RIPOLL).

¹⁶ P. RICHÉ (dir.), *L'Europe de l'an mil*, Paris, 2001, p. 81-115 (J.-P. CAILLET).

¹⁷ A. C. QUINTAVALLE (éd.), *Medioevo: la chiesa e il palazzo. Atti del convegno internazionale di studi, Parma, 2005*, Parme-Milan, 2005.

¹⁸ *HAM* 12, 2006. Pour l'Italie, p. 7-18 (G.P. BROGIOLO), 101-122 (S. VITRI, L. VILLA, A. BORZACCONI), 193-206 (R. BELCARI) ; pour la Péninsule Ibérique p. 69-90 (I. SASTRE DE DIEGO).

¹⁹ *Ibid.*, p. 19-42 (M. ČAUŠEVIĆ), 43-54 (J. JELIČIĆ-RADONIĆ), 55-68 (P. CHEVALIER, J. MARDEŠIĆ), 91-100 (N. MARAKOVIĆ, T. TURKOVIĆ), 123-136 (N. BUDAK), 175-186 (T. VEDRIŠ), 187-192 (Z. JANEKOVIĆ RÖMER), 221-228 (V. P. GOSS), 229-235 (A. MARINKOVIĆ).

²⁰ *Ibid.*, p. 207-220 (B.Z. SZAKÁCS).

²¹ *HAM* 13/1-2, 2007.

²² T. DUTOUR (dir.), *Les nobles et la ville dans l'espace francophone (XII^e-XVI^e s.)*, Paris, 2010.

²³ S. ALBRECHT, *Stadtgestalt und Öffentlichkeit. Die Entstehung politischer Räume in der Stadt der Vormoderne*, Cologne-Weimar-Vienne-Böhlau, 2010.

²⁴ G. P. BROGIOLO, *Alcuni spunti per lo studio della città altomedievale italiana*, in *HAM* 12, 2006, en particulier p. 11.

²⁵ En dernier lieu, J. BARBIER, *Les palais francs avant Charlemagne*, in F. CLOSE, A. DIERKENS et A. WILKIN (éd.), *Les Carolingiens dans le bassin mosan, autour des palais de Herstal et de Jupille. Actes de la journée d'étude de Herstal, 24 février 2014*, Namur, 2017, p. 19-28.

²⁶ A. RENOUX (dir.), *Palais médiévaux (France-Belgique). 25 ans d'archéologie*, Le Mans, 1994.

grandes phases de l'évolution, que suivent des monographies. Naturellement, on y a quelquefois affaire à des implantations hors des villes d'ancienne origine. Mais beaucoup de ces cas sont également à prendre en compte dans l'optique qui nous occupe : car les mottes ou de donjons féodaux (ou halls emmotés, comme à Gand²⁷) sont vite appelés à constituer le noyau d'une nouvelle agglomération, entre X^e et XIII^e siècle. Quant à la période qui suit, elle est encore marquée par des établissements palatiaux urbains correspondant à de véritables sièges d'autorité princière. Le contexte politique se trouve alors directement en cause. Ainsi à Rouen, étudié par Pierre-Yves le Pogam, et où, après avoir conquis la ville en 1419, le roi d'Angleterre Henri V fit aussitôt bâtir une forteresse en appui sur l'enceinte préexistante ; le caractère défensif en était très accusé, avec nombre de tours sur les courtines donnant sur l'intérieur de la cité, afin de se prémunir contre toute tentative de rébellion²⁸. Mais sinon, ce même temps voit souvent s'opérer une très sensible inflexion dans le sens du confort de la résidence : un excellent exemple en est fourni à Paris par le Louvre de Charles V, dont les aménagements ont été détaillés par Mary Whiteley ; la présence d'un escalier d'honneur en hors-œuvre, la subdivision en appartements abondamment éclairés et chauffés, en sont les traits dominants ; il faut également en relever l'apparat, avec en particulier un programme statuaire exaltant la dynastie dans l'escalier d'accès²⁹. Il s'agit d'ailleurs là d'un phénomène de large diffusion dès les siècles précédents, comme a eu lieu de le signaler Xavier Barral i Altet à propos de plusieurs cas dans la Péninsule Ibérique³⁰ : outre son poids architectural dans le paysage urbain, le palais se trouve rehaussé par des décors qui, non seulement dans les espaces privés mais aussi dans ceux dévolus à la réception et à l'extérieur même, visent à exprimer l'ascendant du possesseur.

D'autre part, il ne faut pas oublier que, le laïc et le sacré s'interpénétrant constamment durant tout le Moyen Âge, le palais princier est en réalité un complexe dans lequel la composante religieuse se voit incluse. Ainsi par exemple, la célèbre « tour de Londres » établie par le duc Guillaume après sa conquête de l'Angleterre, et à laquelle Edward Impey a consacré plusieurs monographies, incorporait une chapelle³¹. Et dans le cadre du colloque de Parme qu'Arturo Carlo Quintavalle a souhaité dédier, en 2005, au thème de l'église et du palais, j'ai moi-même eu lieu de présenter ce qu'il en avait été pour les souverains capétiens : ainsi à Orléans au début du XI^e siècle, on assistait encore à un relatif éclatement, avec un simple oratoire d'usage quotidien au voisinage immédiat de la résidence de Robert II, et une grande église Saint-Aignan *extra muros* renfermant les reliques des saints vénérés

localement et où, lors des principales solennités, le peuple se rassemblait sous l'égide du roi ; puis entre XII^e et XIII^e siècle, le transfert de la résidence à Paris sur le site de l'ancien palais mérovingien de l'île de la Cité s'accompagna de la valorisation d'une chapelle mariale immédiatement adjacente, finalement remplacée par la fameuse Sainte-Chapelle après l'acquisition par Louis IX des reliques de la Passion³².

Enfin, pour en achever avec les palais princiers, on doit revenir aux initiatives d'Annie Renoux. En l'occurrence, aux actes d'un colloque qu'elle a publiés en 1994³³. La focalisation y est de nouveau principalement opérée sur le milieu français, avec plusieurs études thématiques quant aux jalons de l'évolution ; mais aussi, quelques contributions y offrent de précieuses synthèses sur la situation dans le monde germanique, l'Italie du Sud et la Sicile, l'Italie sous domination carolingienne et ottonienne, ainsi que sur le Danemark.

LES LIEUX DU POUVOIR CIVIL, 2 : LES PALAIS COMMUNAUX, HÔTELS DE VILLE, BEFFROIS ET HALLES

En matière d'autorité civile, le Moyen Âge central et tardif est également – et surtout, en de nombreux cas – marqué par l'émergence d'un pouvoir communal. Et s'il apparaît que, dans un premier temps, les assemblées de ces nouveaux gouvernements se sont tenues soit dans des églises, soit dans la demeure d'un de leurs membres les plus éminents, soit encore en remployant un monument antique prestigieux (comme la « Maison carrée » pour les consuls à Nîmes³⁴), on a vite senti la nécessité de se doter d'un édifice dont l'aspect imposant et le vocabulaire ornemental étaient de nature à affirmer plus ouvertement le pouvoir en question. Le phénomène a été abordé dans le cadre de quelques grandes synthèses (anciennes pour deux d'entre elles, mais n'ayant toujours pas été remplacées) : il s'agit de l'ouvrage de Marius Battard, en date de 1948, consacré aux réalisations du Nord de la France et de l'actuelle Belgique³⁵ ; puis de la thèse soutenue en 1963 par Jürgen Paul et traitant des exemples italiens³⁶ ; et enfin du livre de Stephan Albrecht sur les exemples germaniques³⁷. Les palais communaux italiens devaient certes plus récemment être réévoqués dans un ouvrage collectif coordonné par Élisabeth Crouzet-Pavan³⁸ ; mais la perspective chronologique est cette fois plutôt orientée vers l'aval, puisqu'on s'y attache notamment aux modalités de la transition entre un urbanisme communal et un nouvel urbanisme seigneurial (voir princier) lors de l'entrée dans la Renaissance.

Cette bibliographie doit encore être complétée par diverses approches monographiques des plus significatifs de ces édifices : je m'en tiendrai ici, à simple titre

²⁷ *Ibid.*, p. 103-107 (D. CAILLEBAUT).

²⁸ *Ibid.*, p. 87-88 (P.-Y. LE POGAM).

²⁹ M. WHITELEY, *Le Louvre de Charles V : dispositions et fonctions d'une résidence royale*, in *Revue de l'art* 97, 1992, p. 59-75.

³⁰ X. BARRAL I ALTET, *Il racconto del palazzo nel contesto della città tardo-romantica (sec. XI-XIII)*, in A. C. Quintavalle (éd.), *op. cit.* (n. 17), p. 166-182.

³¹ En dernier lieu, E. IMPEY (dir.), *The White Tower*, Londres, 2008.

³² J.-P. CAILLET, *Genèse et modèles du complexe palais-sanctuaire chez les Capétiens (XI^e-XIII^e s.)*, in A. C. QUINTAVALLE, *op. cit.* (n. 17), p. 468-475.

³³ A. RENOUX (dir.), *Palais royaux et princiers au Moyen Âge. Actes du colloque international du Mans, octobre 1994*, Le Mans, 1996.

³⁴ X. BARRAL I ALTET (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Paris, 1987, p. 416-417 (V. LASSALLE).

³⁵ M. BATTARD, *Beffrois, halles et hôtels de ville dans le Nord de la France et la Belgique*, Arras, 1948.

³⁶ J. PAUL, *Die mittelalterliche Kommunalpaläste in Italien*, Diss. Fribourg-en-Brisgau, 1963.

³⁷ S. ALBRECHT, *Mittelalterliche Rathäuser in Deutschland. Architektur und Funktion*, Darmstadt, 2004.

³⁸ É. CROUZET-PAVAN (dir.), *Pouvoir et édilité. Les grands chantiers dans l'Italie communale et seigneuriale. Actes des journées d'étude de l'École française de Rome, 1994-98*, Rome, 2003.

d'exemples, à celle de Nicola Rubinstein pour le *Palazzo dei Priori* (aujourd'hui communément dénommé *Palazzo Vecchio*) à Florence³⁹, et à celles d'Elizabeth C. Southard puis de Cesare Brandi (avec le concours de plusieurs autres auteurs) pour le palais public de Sienne⁴⁰. Quant à ces deux derniers sites, il importe enfin de relever qu'au-delà du palais du gouvernement lui-même – doublé, à Florence, d'un palais spécifique pour le *podestà* (*Palazzo del Bargello*) –, la conscience civique que s'efforçait de promouvoir l'oligarchie dominante s'affichait également en d'autres lieux de la cité ; ainsi dans des « loges » ouvertes, à l'exemple de la *Loggia dei Lanzi* de Florence, où les magistrats se déplaçaient pour les actes les plus solennels de leur mandat⁴¹ ; ou encore par le dégagement d'une place publique propre aux rassemblements, comme l'a montré Pierre Racine à partir de plusieurs autres exemples italiens⁴² ; mais aussi jusques et y compris dans les principaux édifices religieux : c'est ce que j'ai tenté de mettre en lumière pour Sienne⁴³, et qu'a développé à plusieurs reprises Marvin Trachtenberg pour Florence. Car sans entrer ici dans le détail, il convient de bien souligner que, comme pour le pouvoir princier, le pouvoir communal ne manquait pas de s'imbriquer dans le sacré⁴⁴. Ainsi à Sienne, les saints tutélaires de la ville s'affichaient aux côtés de la Vierge tant sur le retable commandité à Duccio pour le maître-autel de la cathédrale que dans la fresque de Simone Martini dans la salle du Conseil du palais ; et devant celui-ci, sur la place du Campo, la fontaine sculptée de Jacopo della Quercia associait à la Vierge les personnifications des vertus qu'Ambrogio Lorenzetti avait, au siècle précédent, figurées en tant qu'inspiratrices du bon gouvernement dans une des autres salles d'apparat du palais.

Par ailleurs, il faut relever que dans la mesure où les gouvernements civils s'attachaient à un contrôle étroit du commerce de certains produits, les villes septentrionales se sont dans cette intention assez fréquemment pourvues d'une structure monumentale spécifique : j'évoquerai ainsi la halle aux draps d'Ypres, achevée peu après 1300 et répondant au besoin de maîtriser la principale source de richesse de la cité⁴⁵. Mais en Italie aussi, ce type de contrôle ne manquait pas non plus de s'exercer : ainsi les portiques du rez-de-chaussée des palais étaient, en partie du moins, souvent dévolus à cela⁴⁶.

LES LIEUX DU POUVOIR CIVIL, 3 : LES DEMEURES – ET AUTRES EMPIÈTEMENTS – DE L'OLIGARCHIE

Indépendamment de la marque des gouvernements communaux, le paysage urbain était également caractérisé par

les accents correspondant aux demeures d'autres puissants personnages. J'ai plus haut déjà renvoyé à ce qui était dit des établissements de la noblesse dans le cadre du récent ouvrage coordonné par Thierry Dutour⁴⁷. Mais je m'attarde ici un instant à ce qui était le cas en Italie, où l'on avait plutôt affaire aux implantations de ressortissants d'une oligarchie enrichie par l'artisanat, le négoce ou la banque, avec à l'occasion d'assez vives rivalités entre eux. La situation florentine a été envisagée de manière approfondie par Loris Macci et Valeria Orgera dans un ouvrage publié en 1994⁴⁸. Mais c'est certainement à San Gimignano, en Toscane également, que l'aperçu le plus spectaculaire en est encore offert avec non moins de quinze tours conservées sur les quelque soixante-quinze qui existaient au XIV^e siècle, selon l'atlas historique de Francesca Bocchi et Enrico Guidoni⁴⁹ ; les demeures de ces familles étaient en effet surmontées d' (ou accolées à) une tour dont l'élévation visait à exprimer la notoriété de son détenteur, en tendant même à dépasser la tour du palais communal. Précisément, les autorités de celui-ci devaient parfois réagir à ces excès : ainsi à San Gimignano même, le *podestà* promulgua dès 1255 un édit interdisant l'érection de toute tour plus haute que celle de son palais. On ne saurait certes, comme je l'annonçais dès l'introduction, considérer ces implantations des ressortissants d'une élite sociale comme de véritables centres de pouvoir. Il reste toutefois que le fort ascendant des personnages en question sur la population locale – et sur celle du quartier environnant, tout spécialement – induit à ne pas les omettre dans le tableau ici brossé.

Mais une autre réalité doit ici également être prise en compte. Car dans le cadre de son ouvrage, signalé plus haut, sur la ville en pays germanique à la fin du Moyen Âge, Hartmut Boockmann focalisait notamment l'attention sur un trait non moins significatif : l'empreinte de la bourgeoisie urbaine dans les aménagements – et, partant, la mise en valeur – de certaines églises (paroissiales, notamment, que leur statut amène aussi à considérer comme des « relais » de l'autorité épiscopale que l'on envisagera ci-après)⁵⁰. Plus récemment, dans les actes du colloque publiés par Thierry Dutour, Florian Mazel allait sensiblement dans le même sens, soulignant pour sa part le nouvel engouement suscité par les Ordres Mendiants et leurs établissements dans ce qu'il qualifiait d'*inurbamento* de la piété nobiliaire⁵¹. Et d'autres auteurs, encore, ont relevé des attestations extrêmement probantes de tels comportements : ainsi, Philippe Lorentz s'est attaché à montrer comment, dans une chapelle de la paroissiale Notre-Dame-du-Châtel à Autun, Nicolas

³⁹ N. RUBINSTEIN, *The Palazzo Vecchio, 1298-1532. Government, Architecture and Images in the Civic Palace of the Florentine Republic*, Oxford, 1995.

⁴⁰ E.C. SOUTHARD, *The Frescoes in Siena's Palazzo Pubblico 1289-1539. Studies in Imagery and relations to Other Communal Palaces in Tuscany*, Ph.D. Indiana University 1978, fac-simile Ann Arbor (Michigan), 1982 ; C. BRANDI (dir.), *Palazzo pubblico di Siena. Vicende costruttive e decorative*, Milan, 1983.

⁴¹ M. TRACHTENBERG, *Scénographie urbaine et identité civique : réflexion sur la Florence du Trecento*, in *Revue de l'art* 102, 1993, p. 11-31.

⁴² P. RACINE, *Naissance de la place civique en Italie*, in J. HEERS (éd.), *Fortifications, portes de villes, places publiques, dans le monde méditerranéen*, Paris, 1985, p. 301-321.

⁴³ J.-P. CAILLET, *Iconographie religieuse et conscience civique aux derniers siècles du Moyen Âge : l'exemple de Sienne*, in *HAM* 2, 1996, p. 91-104.

⁴⁴ M. TRACHTENBERG, *Dominion of the Eye. Urbanism, Art and Power in Early Modern Florence*, Cambridge, 1997.

⁴⁵ C. VAN RENYNGHE DE VOXWRIE, *Les halles d'Ypres*, in *Congrès archéologique de France* 120, 1962, p. 86-95.

⁴⁶ J. PAUL, *op. cit.* (n. 36), p. 114-115.

⁴⁷ Ci-dessus n. 22.

⁴⁸ L. MACCI, V. ORGERA, *Architettura e civiltà delle torri. Torri e famiglie nella Firenze medievale*, Florence, 1994.

⁴⁹ F. BOCCHI et E. GUIDONI (éd.), *Atlante storico delle città italiane. Toscana*, 5. *San Gimignano*, Florence, 1997.

⁵⁰ H. BOOCKMANN, *Bürgerkirchen im späteren Mittelalter*, in *Antrittsvorlesung* 3. Nov. 1992. *Humboldt-Universität zu Berlin* Heft 30, 1994, p. 3-31.

⁵¹ F. MAZEL, *L'inurbamento de la piété nobiliaire dans la Provence angevine (1245-1343)*, in T. DUTOUR (dir.), *op. cit.* (n. 22), p. 103-118.

Rolin avait pris soin d'apposer, aux regards de tous, le tableau réalisé par Jan Van Eyck et le figurant devant la Vierge à l'Enfant⁵² ; et l'on peut de même renvoyer à ce qu'a écrit Élisabeth Dhanens au sujet des époux Joos Vijd et Élisabeth Borluut, en bonne place sur le non moins célèbre retable peint par les frères Van Eyck et destiné à leur chapelle dans l'église – paroissiale Saint-Jean-Baptiste à l'époque – Saint-Bavon de Gand⁵³.

LES LIEUX DU POUVOIR RELIGIEUX, 1 : LES COMPLEXES CATHÉDRAUX

C'est à présent à l'affirmation monumentale des autorités religieuses qu'il faut en arriver. La personnalité de l'évêque y est bien entendu en tout premier lieu convoquée. Et quant au poids capital des réalisations matérielles résultant de son emprise, sur toute la durée du Moyen Âge, on peut en prendre la mesure dans l'essai qu'a consacré Alain Erlande-Brandenburg au thème de la cathédrale⁵⁴. On y ajoutera d'ailleurs aussitôt les multiples études de cas rassemblées dans les actes d'un des colloques de Parme coordonnés par Arturo Carlo Quintavalle⁵⁵ ; ainsi que, plus récemment, les textes réunis par Gerardo Boto Varela et Justin Kroesen, traitant quant à eux des principaux exemples du monde méditerranéen de l'âge roman, mais aussi de leurs antécédents en Italie et en France⁵⁶. Car rappelons qu'avec l'entrée dans le Haut Moyen Âge, l'évêque a été amené à assumer l'essentiel de l'administration auparavant aux mains des agents du pouvoir impérial et des magistrats locaux. Je renvoie ici, entre autres, à l'étude de ce processus, avec son impact sur le tissu urbain, menée par Jorge Quiroga et Mónica Lovelle pour les cités du Nord-Ouest de la Péninsule Ibérique⁵⁷. Il s'agit d'ailleurs là d'un phénomène qui se poursuit jusqu'après l'an mil ; et l'on ne manque pas non plus, dans d'autres milieux, de constater l'emprise majeure d'un pouvoir épiscopal en cette même phase relativement tardive. Ainsi à Trèves, cas étudié par Heinz Cüppers puis Winfried Weber, et où le souverain avait en 902 confirmé l'archevêque dans l'exercice de l'autorité temporelle ; on avait donc alors affaire à un pôle épiscopal

très structuré, avec à côté de la cathédrale la résidence du prélat et ses dépendances, le tout pris dans une enceinte ; en 958, le marché principal de la ville devait d'ailleurs s'établir à proximité immédiate de cette aire⁵⁸. Sinon, c'est évidemment pour les siècles antérieurs que l'hégémonie épiscopale et la mieux documentée, tant par les sources textuelles que, plus ou moins partiellement, par l'archéologie. À cet égard, on dispose notamment pour la Gaule de la quinzaine de fascicules consacrés à l'évolution de la topographie chrétienne, pour la plupart coordonnés par Nancy Gauthier et Jean-Charles Picard⁵⁹ ; et, pour l'Italie et l'Istrie, de la synthèse et des notices rédigées par Pasquale Testini, Letizia Pani Ermini et Gisella Cantino Wataghin dans les actes du XI^e congrès d'archéologie chrétienne publiés sans 1989⁶⁰.

Quant aux unités du complexe épiscopal, on peut d'une part observer que l'église cathédrale elle-même a pu adopter un parti architectural manifestant clairement les positions de l'évêque : Vinni Lucherini et Christian Lauranson-Rosaz l'ont bien mis en lumière pour, respectivement, Naples au VIII^e siècle et Clermont-Ferrand au X^e siècle⁶¹. Les composantes du décor ont, à l'occasion, joué pareillement, comme l'ont analysé Ann Terry et Henry Maguire pour l'Euphrasienne de Poreč et Clario Di Fabio pour la cathédrale gothique de Gênes⁶². De même, l'implantation de sépultures monumentales, comme j'ai eu lieu de le souligner pour plusieurs grandes cathédrales françaises.

C'est d'autre part le bâtiment destiné aux fonctions de représentation – et éventuellement aux tenues de justice – qu'il faut envisager. Et l'on ne doit évidemment pas manquer de renvoyer à l'exemple de Poreč, dont Ivan Matejčić a assuré la restauration et produit (conjointement avec Pascale Chevalier) l'étude la plus complète⁶³ ; et insistons sur le fait qu'il s'agit là du seul exemple aujourd'hui conservé, pour l'Antiquité tardive, d'un édifice présentant à l'étage la salle d'audience de l'évêque, tandis que le rez-de-chaussée était manifestement dévolu à des aspects utilitaires, et que l'habitation du prélat devait se trouver à proximité. Dans une perspective géographique et chronologie plus large, il faut aussi maintenant s'appuyer sur l'ouvrage de Maureen

⁵² P. LORENTZ, *Les Rolin et les « Primitifs flamands »*, in B. MAURICE-CHABARD (éd.), *La splendeur des Rolin. Un mécénat privé à la cour de Bourgogne. Table ronde 27-28 février 1995*, Paris, 1999, p. 154-162 dont ici, en particulier, p. 151-153.

⁵³ É. DHANENS, *Hubert et Jan van Eyck*, Paris, 1980, p. 78-81

⁵⁴ A. ERLANDE-BRANDENBURG, *La cathédrale*, Paris, 1990.

⁵⁵ A. C. QUINTAVALLE (éd.), *Medioevo: l'Europa delle Cattedrali. Atti del convegno internazionale di studi, Parma, 2006*, Parme-Milan, 2007.

⁵⁶ G. BOTO VARELA et J. E. A. KROESEN (éd.), *Romanesque Cathedrals in Mediterranean Europe. Architecture, Ritual and Urban Context*, Turnhout, 2016.

⁵⁷ J. L. QUIROGA et M. R. LOVELLE, *De la cité antique aux évêchés du haut Moyen Âge en Galice et dans le nord du Portugal (IV^e-XI^e siècle)*, in N. COULET et O. GUYOTJEANNIN (dir.), *op. cit.* (n. 9), p. 15-40.

⁵⁸ H. CÜPPERS, notice in *Trier. Führer zu vor- und frühgeschichtlichen Denkmälern*, Mayence, 1977, 104-114 ; W. WEBER, notice in M. BRANDT et A. EGGBRECHT (éd.), *Bernward von Hildesheim und das Zeitalter der Ottonen*, Hildesheim-Mayence, 1993, II, p. 178-181.

⁵⁹ N. GAUTHIER et J.-C. PICARD, puis B. BEAUJARD et F. PRÉVOT (éd.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, 15 volumes, Paris, 1986-2007 ; puis le volume (16) de synthèse édité par F. PRÉVOT, M. GAILLARD et N. GAUTHIER, *Quarante ans d'enquête. 1. Images nouvelles des villes de la Gaule*, Paris, 2014.

⁶⁰ P. TESTINI, G. CANTINO WATAGHIN, L. PANI ERMINI, et alii, *La cattedrale in Italia*, in N. DUVAL (éd.), *Actes du XI^e congrès international d'archéologie chrétienne, Lyon-Vienne-Grenoble-Genève-Aoste, 21-28 septembre 1986*, Rome, 1989, I, p. 5-232.

⁶¹ V. LUCHERINI, *L'architettura della cattedrale di Napoli nell'alto Medioevo: lo sguardo verso Roma del vescovo-duca Stefano II (766-794)*, in *HAM* 13/1, 2007, p. 51-73 ; C. LAURANSON-ROSAZ, *Les élites et l'architecture dans le centre de la Gaule durant le haut Moyen Âge. L'exemple de Clermont en Auvergne : de la cathédrale de Namace (V^e s.) à celle d'Étienne II (X^e s.)*, *ibid.*, p. 39-50.

⁶² A. TERRY et H. MAGUIRE, *Dynamic Splendor. The Wall Mosaics of the Cathedral of Eufrasius at Poreč*, 2 vol., University Park (Pennsylvania), 2007 (en particulier vol. 1, p. 127-147, *Sixth-Century Iconology. Questions of Meaning*) ; C. DI FABIO, *Architettura polimaterica e accorgimenti percettivi, policromia della scultura e uso delle immagini nella cattedrale di Genova agli inizi del XIII secolo*, in A. C. QUINTAVALLE (éd.), *op. cit.* (n. 55), p. 464-479.

⁶³ I. MATEJČIĆ et P. CHEVALIER, *L'Episcopium de Poreč*, in S. BALCON-BERRY, F. BARATTE, J.-P. CAILLET et D. SANDRON (dir.), *Des domus ecclesiae aux palais épiscopaux. Actes du colloque d'Autun, 26-28 novembre 2009*, Turnhout, 2012, p. 163-172.

Miller, qui envisage les cas italiens depuis la période paléochrétienne jusqu'à la fin du Moyen Âge⁶⁴, le résumé de la thèse d'École des Chartres (demeurée inédite) de Thierry Crépin-Leblond sur les cas de la France septentrionale au Moyen Âge central⁶⁵ (avec résumé par le même auteur, plus quelques notices, dans le cadre de l'ouvrage coordonné par Annie Renoux et consacré aux palais princiers⁶⁶). On y ajoutera un article d'Eduardo Carrero Santamaría pour les exemples ibériques du XII^e au XV^e siècle⁶⁷ ; et enfin les actes d'un colloque tenu à l'initiative de Sylvie Balcon-Berry, François Baratte, Dany Sandron et moi-même, publiés en 2012⁶⁸ ; l'aire chronologique la plus étendue s'y trouve prise en compte avec, outre des considérations de synthèse, la présentation détaillée d'une série d'exemples répartis dans l'ensemble du monde méditerranéen et en Germanie. On a en particulier lieu d'y constater qu'outre le caractère imposant de l'architecture de ces résidences, la richesse du décor des espaces d'apparat jouait aussi pour l'exaltation du pouvoir épiscopal : ainsi par exemple à Ravenne dans l'Antiquité tardive, au Latran aux environs de 800, ou encore à Viviers (dans le Sud de la France) au Moyen Âge central, cas respectivement évoqués par Clementina Rizzardi, Paolo Liverani (ainsi qu'auparavant par Martin Luchterhand) et Yves Esquieu⁶⁹. Enfin, n'oublions pas de signaler qu'en conséquence de l'obligation pour les chanoines de vivre en commun, édictée à l'époque carolingienne, les ensembles cathédraux se sont peu à peu vus complétés par un quartier canonal, dont le regroupement des maisons conférait un poids supplémentaire au complexe. Yves Esquieu, puis Jean-Charles Picard à la tête de plusieurs autres auteurs, ont livré un éclairage approfondi de ce phénomène pour le territoire de la France⁷⁰ ; on y ajoutera la monographie très détaillée consacrée au cas de Toulouse par Quitterie Cazes⁷¹ ; et dans le cadre de l'Italie, on se reportera notamment à un article de Salvatore Ferrari relatif au cas de Vérone⁷².

LES LIEUX DU POUVOIR RELIGIEUX, 2 : LES MONASTÈRES ET COUVENTS

L'implantation d'un monastère dans l'espace même de la ville ou à ses abords immédiats a par ailleurs pu constituer un autre pôle religieux ; cela avec affirmation concomitante du pouvoir de l'abbé par le jeu, notamment, du privilège d'immunité assurant sa pleine juridiction sur l'aire du complexe ; la naissance d'un bourg et la tenue d'un marché pouvaient aussi en résulter. Cela a pu intervenir dès la fin de l'Antiquité comme, par exemple, l'ont souligné Isaac Sastre de Diego, Tomás Cordero Ruiz et Pedro Mateos Cruz avec le monastère issu du mausolée de sainte Eulalie à Mérida en Espagne⁷³. Et si, dans ce cas, une destruction devait intervenir dès le IX^e siècle du fait de la répression d'une rébellion locale par les autorités musulmanes, on ne manque pas ailleurs d'attestations de la croissance de tels établissements jusqu'à la fin du Moyen Âge (et plus tard encore). On peut ainsi évoquer, dans le cadre de la France, les emblématiques exemples de Saint-Martin à Tours et de Saint-Germain à Auxerre, respectivement étudiés par Luce Pietri et Charles Lelong, et Christian Sapin⁷⁴. Ajoutons encore, à propos de Tours, que l'on a avec le monastère de Marmoutier, sur l'autre rive de la Loire, l'exemple d'une implantation de même nature mais extérieure à la ville, et cependant appelée à constituer aussi un pôle essentiel à proximité de celle-ci ; on se reportera maintenant, à cet égard, à la récente publication d'Élisabeth Lorans⁷⁵. Le poids accru des monastères ne manque pas non plus de se constater dans les villes d'Italie. Je me contente ici de renvoyer, à simple titre d'exemple toujours, à ce qu'il en a été pour Ravenne, selon la chronologie établie par Mariëtte Verhoeven d'après les données des sources textuelles : ainsi au X^e siècle, de très importants sanctuaires d'origine paléochrétienne comme Saint-Apollinaire-le-Neuf et Saint-Vital furent affectés à des communautés monastiques⁷⁶ ; ce qui suppose, bien entendu, la présence de bâtiments conventuels adjacents.

⁶⁴ M. MILLER, *The Bishop's Palace. Architecture and Authority in Medieval Italy*, Ithaca (N.Y.)-Londres, 2000.

⁶⁵ T. CRÉPIN-LEBLOND, *Recherches sur les palais épiscopaux en France du Nord au Moyen Âge (XII^e-XIII^e s.)*, in *École nationale des Chartres. Position des thèses*, 1987, p. 63-69.

⁶⁶ T. CRÉPIN-LEBLOND, orientation bibliographique, introduction sur la France du Nord et notices in A. RENOUX (dir.), *op. cit.* (n. 26), p. 114, 118, 135, 138, 153-154, 164-168.

⁶⁷ E. CARRERO SANTAMARIA, *Le palais épiscopal dans les royaumes ibériques médiévaux. Une interprétation fonctionnelle*, in *HAM* 13/1, 2007, p. 183-201.

⁶⁸ S. BALCON-BERRY, F. BARATTE, J.-P. CAILLET et D. SANDRON (dir.), *op. cit.* (n. 63).

⁶⁹ C. RIZZARDI, *Le residenze dei vescovi di Ravenna dal tardoantico all'altomedioevo*, *ibid.*, p. 133-145 ; Y. Esquieu, *Les résidences de l'évêque de Viviers (V^e-XV^e s.)*, *ibid.*, p. 89-97. Pour le cas du Latran, cf. P. LIVERANI, *L'episcopio Lateranense dalle origini all'alto medioevo*, *ibid.*, p. 119-131, pour l'articulation du complexe, et avec renvoi, pour le décor, à M. LUCHTERHAND, *Päpstliche Palastbau und höfisches Zeremoniell unter Leo III.*, in C. STIEGEMANN et M. WEMHOFF (éd.), 799. *Kunst und Kultur der Karolingerzeit. Karl der Große und Papst Leo III.* in Paderborn (Beiträge zum Katalog der Ausstellung, Paderborn, 1999), Mayence, 1999, p. 109-122.

⁷⁰ Y. ESQUIEU, *Autour de nos cathédrales. Quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, Paris, 1992 ; J.-C. PICARD (dir.), *Les chanoines dans la ville. Recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris, 1994.

⁷¹ Q. CAZES, *Le quartier canonal de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse* (supplément n° 2 à *Archéologie du Midi médiéval*), Toulouse, 1998.

⁷² S. FERRARI, *La domus canonicorum del Duomo di Verona*, in A. C. QUINTAVALLE, *op. cit.* (n. 17), p. 291-301.

⁷³ I. SASTRE DE DIEGO, T. CORDERO RUIZ, P. MATEOS CRUZ, *Territorio et monacato emeritense durante la Antigüedad tardía*, in J. L. QUIROGA, A. M. MARTÍNEZ TEJERA et J. MORIN DE PABLOS (éd.), *Elites, edilicia y territorio en el Mediterraneo medieval (siglos V-XI)*, Oxford, 2007, p. 141-162.

⁷⁴ L. PIETRI, *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle. Naissance d'une cité chrétienne*, Rome, 1983, en particulier p. 372-416 ; C. LELONG, *La basilique Saint-Martin de Tours*, Chambray-lès-Tours, 1986 ; C. SAPIN (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique. 10 ans de recherche à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Paris, 2000.

⁷⁵ É. LORANS, *Marmoutier (Tours). A Late Roman and Early Medieval Monastery in the Loire Valley (Fourth-Eleventh Centuries)*, in G. THOMAS et A. KNOX (éd.), *Early Medieval Monasticism in the North Sea Zone*, Oxford, 2017, p. 55-66.

⁷⁶ M. VERHOEVEN, *The Early Christian Monuments of Ravenna. Transformations and Memory*, Turnhout, 2011, en particulier p. 266, 274.

À partir du XIII^e siècle, l'émergence des Ordres Mendians allait rapidement déterminer celle d'autres pôles religieux dans le cadre de la ville. Certes, les Ordres en question, initialement censés ne subsister que par les dons des fidèles, n'avaient pas vocation à l'exercice d'un pouvoir. Toutefois, l'engouement dont ils bénéficièrent allait vite leur assurer une considérable autorité spirituelle ; et c'est à ce titre que je les envisage ici. Cela en ajoutant que l'abondance des donations – et l'appui de la papauté – leur procurèrent les moyens d'établir de véritables complexes architecturaux, avec de vastes églises destinées à l'accueil du plus grand nombre, des bâtiments conventuels, et cela s'accompagnant souvent du dégagement d'une place publique propre au rassemblement de foules à l'écoute de la prédication. L'architecture parfois très élaborée de ces églises a été analysée dans un ouvrage de Wolfgang Schenkluhn, embrassant le panorama européen⁷⁷ ; et quant à l'investigation très approfondie d'un ensemble urbain spécifique, on dispose notamment du livre de Caroline Bruzelius sur la Naples des Angevins⁷⁸. Pour ce qui est du décor, avec des programmes picturaux exaltant les fondateurs et grandes figures de ces Ordres, on doit naturellement évoquer le cas de Saint-François d'Assise, auquel Serena Romano a consacré un recueil d'études⁷⁹. Quant à la prise en compte de l'ensemble des composantes de ces complexes, avec leur interaction ainsi que leur impact sur les quartiers environnants, elle est principalement due à Panayota Volti, dont l'ouvrage traite des exemples du Nord de la France et de l'actuelle Belgique ; mais on y trouve aussi l'exposé de toutes les grandes lignes du phénomène, tel qu'il peut se constater dans les autres milieux⁸⁰.

LES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES

Une autre catégorie d'édifices – et à nouveau de véritables complexes, en nombreuses occurrences – doit encore être envisagée. Il s'agit des établissements d'accueil des pèlerins ainsi que, surtout, des malades, infirmes et pauvres. Jusqu'au XII^e siècle, les autorités religieuses s'y employaient et, s'il n'en subsiste guère aujourd'hui, l'existence de ces *xenodochia*, hospices ou Hôtels-Dieu est fréquemment attestée dans les sources textuelles, depuis l'époque paléochrétienne. Cela à proximité immédiate de la cathédrale, comme j'ai dernièrement eu l'occasion de le rappeler en renvoyant à quelques cas dans une présentation des groupes cathédraux français⁸¹.

Les monastères pouvaient d'ailleurs aussi englober des bâtiments à cet usage : ainsi par exemple à Sainte-Eulalie de Mérida, que j'évoquais plus haut⁸². Mais à partir du Moyen Âge central, l'infléchissement des mentalités correspondant à ce qu'on a qualifié de « révolution de charité » s'est traduit par les investissements croissants des grands laïcs – princes, nobles et bourgeois – dans l'implantation de ces hospices. Daniel le Blévec a minutieusement détaillé ce mouvement sous ses aspects historiques, pour le Sud de la France⁸³. Et pour les manifestations proprement monumentales du phénomène, c'est à présent la thèse consacrée par Justine Gourbière au cas – hautement représentatif – de Paris qui en livre l'analyse la plus approfondie⁸⁴. Notons que là également, l'impact architectural se doublait volontiers d'un décor dont plusieurs composantes soulignaient l'ascendant des fondateurs. Ainsi, pour en mentionner un exemple particulièrement fameux, avec l'hospice de Beaune en Bourgogne, qui a fait l'objet d'une thèse de Didier Sécula⁸⁵ et où, dans le cadre d'un ouvrage collectif coordonné par Brigitte Maurice et dédié au mécénat des Rolin, Hermann Kamp a souligné les intentions ayant engagé le chancelier Nicolas à se faire représenter en priant, avec son épouse, sur le retable du Jugement dernier peint par Rogier Van der Weyden⁸⁶ ; bien en vue de tous dans la « grande salle des pauvres », cela traduisait les espoirs pour l'au-delà que valait pour ces deux personnages une telle fondation philanthropique ; mais c'était évidemment aussi l'occasion d'afficher l'ascendant de leur puissance.

LES ENCEINTES ET LEURS PORTES

J'en viens à présent aux structures qui délimitent l'ensemble urbain. À ce sujet, et avant la parution de son ouvrage majeur mentionné ci-dessus, Jacques Heers avait rassemblé une série d'études portant sur cet autre aspect du paysage monumental souvent lié, également, à la préoccupation d'affichage d'un pouvoir : à savoir, les enceintes et leurs portes⁸⁷. C'est alors le cadre de l'Italie qui était essentiellement privilégié, avec cependant quelques incursions dans la Péninsule Ibérique, la Provence, la Chypre des Lusignan et le monde islamique. J'en retiendrai ici, en tant que particulièrement significative, l'étude des enceintes successives de Bologne menée par Antonio Ivan Pini⁸⁸, que complètent quelques commentaires de Jacques Heers lui-même dans la conclusion

⁷⁷ W. SCHENKLHUN, *Architektur der Bettelorden. Die Baukunst der Dominikaner und Franziskaner in Europa*, Darmstadt, 2000.

⁷⁸ C. BRUZELIUS, *The Stones of Naples. Church Building in Angevin Italy, 1266-1343*, New Haven-Londres, 2004.

⁷⁹ S. ROMANO, *La basilica di San Francesco ad Assisi. Pittori, botteghe, strategie narrative*, Rome, 2001.

⁸⁰ P. VOLT, *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge. Le nord de la France et les anciens Pays-Bas méridionaux*, Paris, 2003.

⁸¹ J.-P. CAILLET, *French Cathedrals around the Year 1000: Forms and Functions, Antecedents and Future*, in G. BOTO VARELA et J.E.A. KROESEN (éd.), *op. cit.* (n. 56), en particulier p. 37.

⁸² Cf. ci-dessus n. 73.

⁸³ D. LE BLÉVEC, *La part du pauvre. L'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XII^e s. au milieu du XV^e s.*, Rome, 2000.

⁸⁴ J. GOURBIÈRE, *Les établissements de soins, d'accueil et d'assistance à Paris du XII^e s. au début du XVI^e s.. Implantation, architecture et aménagements*, thèse de doctorat sous la dir. de J.-P. CAILLET, Université Paris Nanterre, 2015.

⁸⁵ D. SÉCULA, *L'Hôtel-Dieu de Beaune. Étude architecturale et approche iconologique d'un monument emblématique*, thèse de doctorat sous la dir. de F. JOUBERT, Université Paris Sorbonne, 2004.

⁸⁶ H. KAMP, *Le fondateur Rolin. Le salut de l'âme et l'imitation du duc*, in B. MAURICE-CHABARD (éd.), *op. cit.* (n. 52), p. 67-80 (dont en particulier, ici, p. 74-75).

⁸⁷ J. HEERS (éd.), *op. cit.* (n. 42).

⁸⁸ A.I. PINI, *Mura e porte di Bologna medievale. La piazza di Porta Ravegnana*, *ibid.*, p. 197-235.

du volume⁸⁹. Ce cas est en effet très révélateur de la mutation survenue entre le Haut Moyen Âge et la période communale : car si la muraille probablement édifée aux environs de 640 correspondait encore, de la part du pouvoir exarchal ravennate, au souci de défendre la ville face à la menace lombarde, la nouvelle enceinte réalisée aux XIII^e-XIV^e siècles visait surtout, avec un tracé très ample englobant des espaces encore vierges, à placer sous l'autorité de la Commune la plus grande superficie possible, susceptible d'accueillir de nouveaux bourgs et marchés, d'autres couvents et les places de prédication attenantes ; l'opération avait donc un but proprement politique. D'autre part, je relèverai spécialement aussi, dans le même ouvrage, la contribution de Colette Dufour-Bozzo⁹⁰. Elle y montre comment, outre leur potentialité proprement défensive, les portes monumentales de l'enceinte constituaient un véritable symbole de la cité. Cela à travers l'exemple de la *Porta Romana* de Milan et de la *Porta Soprana* (ou *Porta Sant'Andrea*) de Gênes ; toutes deux affirment en effet clairement l'identité de la ville, par l'apposition de son nom même ; et dans le cas milanais, par l'incorporation d'une frise sculptée exaltant le saint tutélaire local, Ambroise ; l'auteur souligne fort opportunément, pour ces deux exemples, l'orgueil du pouvoir communal naissant qui s'exprimait de la sorte.

Enfin, il ne faut pas omettre de signaler un récent article de Vittoria Camelliti, qui réenvisage de manière pénétrante la notion de limite de l'espace urbain, tant dans sa réalité matérielle que dans l'imaginaire qui y était attaché⁹¹. Outre, en introduction, un très utile renvoi aux nombreuses études – dont celle coordonnée par Heers, justement – qui ont à ce jour abordé ce thème, l'auteur y insiste en particulier sur le caractère hautement signifiant de certains rituels : ainsi, pour ce qui ici nous concerne le plus directement, l'importance des processions suivant le tracé des murailles et qui, parallèlement aux sollicitations de protection divine qu'elles exprimaient, manifestaient le pouvoir des autorités civiles et religieuses locales.

L'INTERACTION DES COMPOSANTES

En achevant ce panorama, un dernier point me semble devoir être absolument abordé : celui de l'interaction des diverses composantes qui viennent ainsi d'être successivement évoquées. Au passage, j'en faisais déjà brièvement mention en renvoyant aux études de Marvin Trachtenberg pour le cas de Florence où, outre son établissement permanent au *Palazzo dei Prori* et au *Bargello*, le pouvoir communal investissait tour à tour plusieurs sanctuaires majeurs de la cité⁹². Il y a là l'exemple d'une évidente collusion entre les autorités civiles et les autorités religieuses, même si chacune conservait ses prérogatives propres ; et si, dans le panorama urbain, les édifices en question constituaient des pôles monumentaux bien distincts, assez éloignés les uns des autres. Mais parfois, la distribution topographique s'avère bien différente. On le constate notamment à Barcelone, dont Josep Gurt et Cristina Godoy ont retracé l'évolution depuis la fin de l'Antiquité jusqu'aux environs de l'an mil, et où le siège du pouvoir civil jouxte immédiatement le groupe cathédral⁹³. Au contraire, ce peut être à un éclatement maximal que l'on assiste en d'autres cas. Ainsi en France, à Limoges (ancienne *Augustoritum* romaine), dont Bernadette Barrière a donné une présentation synthétique⁹⁴ ; là, le Haut Moyen Âge a vu la mise en place de trois entités autonomes nettement séparées : le complexe cathédral, le monastère Saint-Martial et la résidence du vicomte, chacune de ces composantes se trouvant pourvue de sa propre enceinte, et cette tripartition allant jouer de manière décisive sur le développement ultérieur de la ville. Mais ce ne sont là, bien évidemment, que quelques aperçus d'une diversité considérable. Et je ne puis ici, en conclusion, que revenir aux propos de Jacques Heers, qui constatait l'impossibilité de s'en tenir à un schéma unique ; cela en rapport avec l'extrême disparité des conditionnements naturels locaux, mais aussi avec celle des contextes historiques particuliers⁹⁵. Précisément, les nouvelles études qui vont être livrées dans le présent colloque seront de nature à illustrer la complexité de ces phénomènes ; aussi, à en affiner l'approche et, partant, à en améliorer notablement la connaissance globale.

⁸⁹ J. HEERS, *Conclusions, ibid.*, en particulier p. 327-328.

⁹⁰ C. DUFOUR BOZZO, *La porta di città nel Medioevo come « testo » semiotico, ibid.*, p. 67-79.

⁹¹ V. CAMELLITI, *Oltre le mura: identità civica, idea del sacro e superstizione nelle città comunali*, in P. BOUCHERON, M. FOLIN et J.-P. GENET (éd.), *Entre idéal et matériel. Espace, territoire et légitimation du pouvoir (v. 1200-v. 1640)*, Paris, 2018, p. 115-150.

⁹² Cf. ci-dessus, n. 41, 44.

⁹³ J. M. GURT, C. GODOY, *Barcino, de sede imperial a urbs regia en época visigoda*, in G. RIPOLL, J. GURT (éd.), *op. cit.* (n. 14), p. 425-466.

⁹⁴ B. BARRIÈRE, *Limoges au Haut Moyen Âge*, in *Spendeurs de Saint-Martial de Limoges au temps d'Adémar de Chabannes* (livre-catalogue de l'exposition du Musée municipal de l'Évêché), Limoges, 1995, p. 26-32.

⁹⁵ J. HEERS, *op. cit.* (n. 42), p. 339.